

Octobre 2006



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للامم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PRODUITS

### GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS

Vingt et unième session

Rome, 13-16 novembre 2006

### STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS: DÉBAT ET MODIFICATIONS PROPOSÉES

#### Table des matières

	Paragraphes
I. GÉNÉRALITÉS	1
II. APPROCHE PROPOSÉE POUR L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉLEVAGE	2 - 5
III. JUSTIFICATION	6 - 7
IV. RECOMMANDATIONS	8

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



## I. GÉNÉRALITÉS

1. À sa quinzième session (1994), le Groupe a approuvé une stratégie de développement pour la viande (proposée à la présente session sous forme de document d'information CCP:ME 06/5 Sup. 1) qui offre un cadre général pour l'examen des projets de développement pour la viande. Cependant, compte tenu de la complexité croissante des marchés du bétail et de la décision prise par le Groupe à sa dix-neuvième session d'inclure les produits laitiers dans le mandat du Groupe intergouvernemental, il paraît nécessaire d'élaborer une stratégie d'intervention qui soit davantage ciblée sur les contraintes prioritaires auxquelles le secteur de l'élevage est confronté dans les différents pays. L'élaboration d'une stratégie concernant les produits permettrait au Groupe d'identifier et de classer par priorité les politiques et les projets conçus pour valoriser le secteur de l'élevage. Le présent document a pour objet de demander au Groupe des orientations sur la façon de procéder pour actualiser et améliorer la stratégie en vigueur<sup>1</sup> et aussi pour identifier les ressources extrabudgétaires nécessaires à cet effet. On trouvera ci-après une brève description de l'approche proposée.

## II. APPROCHE PROPOSÉE POUR L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉLEVAGE

2. La stratégie proposée pour le développement des produits de l'élevage nécessiterait d'identifier, dans le contexte de l'évolution des marchés du bétail, les problèmes et les opportunités auxquels le secteur de l'élevage se trouve confronté dans les pays en développement. Elle reconnaîtrait en particulier la nature interdépendante des chaînes de valeur de l'élevage et la nécessité absolue de résoudre les difficultés particulières qui limitent la participation des petits exploitants aux marchés. Les activités permettant d'accroître la performance du secteur de l'élevage de manière durable seraient examinées, notamment:

- réduire les obstacles au commerce national et international du bétail et des produits de l'élevage;
- valoriser la production animale et les produits dérivés en améliorant la productivité et en réduisant les coûts dans l'ensemble de la chaîne des produits de base;
- améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des différents produits de l'élevage, et faciliter l'accès au marché de tous les producteurs.

3. La stratégie pourrait être élaborée selon un **processus** participatif comportant des consultations entre les parties prenantes du secteur public et du secteur privé, la prise en compte des enseignements acquis sur le terrain et l'étude dans les publications d'exemples de stratégies de développement pour les produits ayant donné naissance à des activités de développement agricole durables. Les outils de prise de décision seraient évalués en fonction de leur aptitude à faciliter la tâche du Secrétariat lorsqu'il donne des orientations aux pays en développement sur la formulation et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement de l'élevage.

4. Le **produit final** serait une stratégie applicable en pratique qui inclut l'élaboration d'un outil d'appui aux décisions permettant de déterminer facilement les interventions techniques appropriées dans le secteur de l'élevage. La stratégie et ses outils d'appui seraient élaborés dans les deux prochaines années et soumis au Groupe intergouvernemental pour examen et approbation à sa prochaine session.

---

<sup>1</sup> Les stratégies actuellement sous l'égide du Groupe intergouvernemental incluent la Stratégie de mise en valeur du secteur de la viande et Cuirs et peaux bruts et cuir tanné – stratégie de développement.

5. Le Secrétariat ne dispose pas à l'heure actuelle des ressources nécessaires pour élaborer une stratégie complète telle que proposée. Il faudrait donc identifier des ressources extrabudgétaires qui pourraient servir à faciliter le dialogue avec les gouvernements et le secteur privé afin de déterminer les contraintes prioritaires et d'élaborer un cadre permettant d'attribuer plus facilement un ordre de priorités aux interventions envisagées au niveau des politiques, des institutions et des techniques.

### **III. JUSTIFICATION**

6. Le Groupe intergouvernemental sur la viande et les produits laitiers constitue un forum unique pour débattre des domaines prioritaires de l'élaboration de projets sur les produits de l'élevage et pour identifier et résoudre les problèmes inhérents à la production, à la consommation et à la commercialisation des produits de l'élevage. L'élaboration de la stratégie proposée contribuerait à renforcer le rôle des unités techniques pertinentes de la FAO<sup>2</sup> et du Groupe intergouvernemental, y compris le sous-groupe des cuirs et peaux, en tant qu'organe d'experts reconnu au plan international sur les activités de développement du secteur de l'élevage.

7. La présente initiative correspond au fait qu'il est de plus en plus reconnu que les activités de développement du secteur de l'élevage se sont très souvent soldées dans le passé par des résultats dont la durabilité laisse à désirer. Elle est aussi conforme à la demande du Fonds commun pour les produits de base, compte tenu de son troisième plan d'action quinquennal (2008-2012), de travailler avec le Groupe intergouvernemental pour identifier les enjeux de développement que le secteur de l'élevage doit relever dans les pays en développement. Le Fonds commun pour les produits de base demande en particulier d'élaborer un cadre pour les domaines d'intervention stratégiques pour le développement des produits de l'élevage. Il permettrait de cibler plus facilement les domaines prioritaires qui offrent au secteur de l'élevage les plus grandes possibilités pour réduire la pauvreté des petits et moyens producteurs et des couches les plus démunies des populations. Ces interventions spécifiques, déterminées selon des priorités et ciblées, pourraient réaliser des objectifs de développement s'inscrivant dans la niche opérationnelle du Fonds commun pour les produits de base, à savoir: *gestion de la chaîne des approvisionnements, diversification, accès au marché et développement des marchés*.

### **IV. RECOMMENDATIONS**

8. Au vu de ce qui précède, le Groupe est invité à formuler des observations et/ou des recommandations sur la formulation d'une stratégie novatrice pour le secteur de l'élevage qui cible les domaines d'intervention pour sa mise en valeur. En particulier, le Groupe souhaitera peut-être fournir des orientations au Secrétariat sur les points suivants:

1. Le bien-fondé d'élargir la stratégie de développement pour la viande utilisée par le Groupe intergouvernemental à une stratégie globale pour l'élevage dans le but non seulement d'identifier les domaines d'intervention stratégiques, mais aussi d'influencer les autres acteurs internationaux dans leurs activités de développement du secteur de l'élevage.
2. Les mécanismes qui peuvent être employés, y compris les processus consultatifs entre le Secrétariat, les gouvernements et le secteur privé, pour mettre au point une stratégie qui réponde aux demandes des pays producteurs et des pays consommateurs.
3. La disponibilité des financements extrabudgétaires qui peuvent être requis pour l'élaboration de cette stratégie.

---

<sup>2</sup> La Division de la production et de la santé animales (AGA) et la Division des produits et du commerce international (ESC).